



www.basket44.com

PROCES-VERBAL

BUREAU

Du 14 Février 2013

Présents : Chantal BEAUQUIN – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Mireille COURBOULAY – Patrick ERRIEN – Franck JOUNIER – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Pascale SIMON

Invités : Jacques BALZAC – Didier AUBERT – Mila SPAHIC (Vice-président de la LIGUE LYONNAIS)

Excusés : Marie Annick MONNOT-MASA – Franck BAUDRILLER

Ouverture du Président : (Yannick OLIVIER)

Approbation du PV de bureau du 15 janvier 2013 à l'unanimité des membres présents.

- Yannick OLIVIER présente Mr SPAHIC Mila, Vice-Président de la Ligue du LYONNAIS, qui est de passage à Nantes. Il est donc notre invité et le Président lui souhaite la bienvenue. Il signale être très heureux de sa présence parmi nous.
- Yannick OLIVIER informe le Bureau que Bertrand LEGER, qui vient d'être recruté pour le nouveau poste de CTF, a pris ses fonctions depuis le 1^{er} février. Il sera en charge de la Commission Mini et Jeunes ainsi que du développement du Basket en Liberté et nouvelles pratiques (3x3). Son poste permettra d'accentuer l'évolution du basket sur le département, notamment au travers des opérations Basket Ecole, de nouvelles manifestations dirigées vers un public scolaire, publics fragilisés.... Bertrand LEGER sera présenté à l'ensemble des membres élus au Comité Directeur le 14 mars prochain.
- Yannick OLIVIER invite les responsables des groupes de travail à planifier une autre réunion avant l'échéance du prochain Comité Directeur. Ils devront, 10 jours avant le Comité Directeur, envoyer à la Responsable Administrative, les conclusions définitives afin qu'elle puisse les transmettre aux membres du Comité Directeur pour consultation.
- Le chiffre des 22 000 licenciés est dépassé. A cette occasion, le Comité fera une opération lors de la rencontre NRB / Montpellier du 23 février prochain, et procédera à une remise de dotations pour cette 22 millième licenciée, en présence de Casal Sport. La jeune joueuse se prénomme Vitoria DACOSTA, et évolue en catégorie minime dans le club de Pontchâteau Basket. Une autre remise de dotations sera prévue à une date ultérieure dans son Groupement Sportif, en présence du Comité, mais aussi du Crédit Mutuel.
- Concernant les projets d'investissement, Yannick OLIVIER propose l'achat d'une rotonde qui serait utilisée pour toutes les manifestations auxquelles participe le Comité et qui pourrait nous servir comme outil de communication. Son coût s'élève à 8 749€.

La proposition est soumise au vote des personnes présentes :

Oui : 10

Abstention : 1

- En ce qui concerne l'achat des 40 panneaux baby + lestage et de 4 panneaux basket en liberté, un 2^{ème} devis nous a été transmis par les sociétés Marty Sport et Casal Sport. Le projet définitif sera présenté au prochain Comité Directeur du 14 mars prochain, afin que les membres décident de l'achat. Le Conseil Général 44 prendra en charge la moitié du coût. Le Conseil Régional via son Directeur des Sports a été contacté aussi à propos d'un prochain dossier que le CD44 présentera sur le projet de construction du bâtiment de stockage. Yannick OLIVIER a aussi approché la Fédération de Basket-Ball, afin d'appuyer notre demande de subventions

auprès du CNDS. Un rendez-vous a été également demandé auprès de la Direction départementale de la Cohésion Sociale, du Conseil Régional et du Crédit Mutuel.

- La nouvelle plaquette présentant le Comité Départemental est en cours d'élaboration.
- Le dossier Label Ecole Mini départemental est en cours de finalisation et sera envoyé aux membres du Comité Directeur afin qu'ils se positionnent lors du prochain Comité Directeur pour sa mise en place la saison prochaine.
- Yannick OLIVIER présente le projet d'un audit énergétique concernant le bâtiment du Comité. Celui-ci serait réalisé par la société ALTEREA et s'élèverait à 3 588€. Une partie pourrait être prise en charge par l'ADEME, à hauteur de 50 %. Les premières évaluations montrent que ce projet nous aiderait à diminuer les factures énergétiques de façon conséquente dans le cadre de la démarche citoyenne.
- Yannick OLIVIER a rencontré le responsable de mission de médiation de la « TAN » qui organise depuis 2011 une manifestation appelée « Urban Street Session » sur la ville de Nantes. Ce tournoi 3x3 regroupe 36 équipes de 4 joueurs. Un partenariat existait déjà avec le NRB et l'HERMINE. Le Comité sera également présent lors de ce tournoi avec la présence de Bertrand LEGER. A l'aide de notre structure gonflable, et de la présence de notre CTF, des animations pourraient être organisées. Les inscriptions seraient gérées par le CD44 et des licences Contact Avenir pourraient alors être créées.
- Une deuxième manifestation est organisée par la TAN en collaboration avec l'Animation Sportive de la Ville de Nantes : « Bouge Ton Eté », les 15 premiers jours de juillet et les 15 derniers jours d'août. Le football, le rugby et le hand-ball sont déjà présents en convention avec la Ville de Nantes. Une convention est souhaitée par le Comité avec la Direction des Sports de la ville de Nantes dans le cadre du « Plan Cité ». Yannick OLIVIER rencontrera la Direction des Sports de la ville de Nantes et Marie Françoise CLERGEAU à ce sujet.
- La Fédération propose aux Ligues et Comités qui le souhaitent d'acheter un package 3x3, comprenant : 1/2 terrain + 1 but + l'habillage + 1 chrono Bodet + 1 sono. Le montant de ce package s'élève à 21 528 €. La Fédération propose d'apporter une aide financière de 6 000€ au total (2 000€ par saison sur 3 ans). Ce matériel permettrait de pouvoir proposer des animations aux Villes, Collectivités ou partenaires privés et des solutions de location pourraient par la suite être également envisagées. Une demande de subvention à hauteur de 50 % a déjà été effectuée auprès du Conseil Général dans le cadre d'investissement d'équipements lourds.
- Dimitri BREHERET pose la question du coût de l'entretien et du transport de ce matériel. Concernant l'entretien, Yannick OLIVIER précise qu'il a rencontré le PDG de la société CAIRN et négocié avec lui la prise en charge de l'entretien de notre structure gonflable annuelle et qu'il pourrait en être de même pour ce matériel. Concernant le transport, cela fera partie de la convention de mise à disposition de ce matériel, afin que le coût de transport soit supporté par les organisateurs d'évènements, tout comme pour notre structure gonflable, excepté pour des opérations qui rentreraient dans les actions pour lesquelles le Conseil Général et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale nous apportent déjà une subvention.
- Franck JOUNIER prend la parole en tant que Trésorier, avant de tirer des conclusions définitives sur ces projets d'investissements, il nous informe que l'état de santé de la trésorerie peut permettre ce genre de projet surtout avec les aides institutionnelles. Mais il est bien évident que les chiffres parleront lors de la prochaine réunion entre Yannick OLIVIER, Jacques PHILIPPE et lui-même sur les possibilités financières précises pour de tels investissements pour la saison prochaine. Une formulation claire est nécessaire et impérative. Yannick OLIVIER précise que tous ces investissements pourront être générés par la suite des recettes supplémentaires, liées à des propositions de prestations avec des partenaires privés ou publiques.

Les membres adoptent à l'unanimité des personnes présentes l'achat du package 3x3.

Point sur les conventions clubs employeurs : (Yannick OLIVIER)

- Yannick OLIVIER s'étonnait d'avoir eu peu de conventions avec les clubs employeurs à signer depuis le début de la saison par rapport à la saison dernière. Après s'être renseigné auprès du secrétariat, il s'est avéré que pour une grande partie, les conventions n'avaient pas encore été fournies. Pour rappel, cette convention a été mise en place il y a 4 ans, afin de cadrer les interventions des techniciens non-salariés du Comité, mais aussi pour renforcer l'équipe technique départementale et enfin pour aider les clubs à pérenniser leurs emplois. Qui plus est, cette convention avait été validée, après consultation, par l'avocat de la FFBB.
- Nous avons donc pu constater une certaine dérive quant au suivi de ces dossiers, notamment par les élus en charge de cette commission de l'époque, mais également du personnel qui n'a pas alerté les dirigeants de cette situation. Un courrier de rappel a donc été envoyé à tous les clubs employeurs concernés, afin qu'ils respectent strictement le contenu de cette convention, qui doit comprendre en annexe le bulletin de salaire et le contrat de travail du salarié concerné. L'estimation du coût horaire était préconisée à 20€ maximum, sachant que le Comité devait rembourser le club en fonction du taux horaire pratiqué par le club. Or, il s'avère, qu'après contrôle, la grande majorité des clubs facturaient la prestation au Comité au montant maximum, à savoir 20 € par heure, alors que ceux-ci rémunéraient leur salarié à un coût inférieur et le remboursement doit se faire aux centimes d'euros près.
- Une réunion avec les clubs employeurs a donc été fixée, pour rappeler les règles de fonctionnement établies dans la convention, ceci afin d'éviter aux clubs employeurs des problèmes qu'ils pourraient avoir en cas de contrôle.
- Yannick OLIVIER informe le Bureau du travail réalisé par Jean Paul BREMENT dans le cadre d'une étude sur le coût des stages Technique et Arbitres, à partir des budgets des 2 dernières saisons. Un rapport a été rédigé par Jean-Paul et il met en avant quelques constats évidents, plus particulièrement sur le coût réel de nos stages vis-à-vis du coût fixé dans les dispositions financières. Une réunion de travail à partir de ce rapport sera organisée prochainement, afin de fixer quelques lignes directrices concernant l'organisation de ces stages, mais aussi d'être au plus juste quant au coût réel de ces stages.
- Yannick OLIVIER a chargé Mireille COURBOULAY, Secrétaire Générale Adjointe, de mener une étude sur le coût des fournitures du Comité qui s'élèvent aujourd'hui à un montant de 14 000€ par an.

TOUR DES COMMISSIONS

Commission Finances - Trésorerie : (Franck JOUNIER-Maxime LEROUX)

Après une relance, tous les clubs ont réglé dans les délais leur 2^{ème} facture. A la lecture du 3^{ème} tableau de bord des commissions il s'avère que certaines n'ont pas utilisé leur budget. Une projection sur la fin de saison est en cours. Franck JOUNIER et Maxime LEROUX prendront contact auprès des Présidents de commissions afin d'élaborer un budget prévisionnel, ainsi que les dispositions financières pour la saison prochaine.

Commission Des Officiels : (Michaël NOGUE)

4 dossiers de réclamation depuis le début de la saison : 2 d'entre eux ont été confirmés et après instruction, n'ont pas donné lieu à des modifications de résultat.

Commission Logistiques : (Didier AUBERT-Jacques BALZAC)

Malgré de nombreux rappels il se trouve que les personnes concernées persistent à ne pas ranger et classer les classeurs et les maillots aux endroits prévus. Un rappel devra être fait.

Commission Discipline : (Patrick ERRIEN)

Un dossier est ouvert à partir d'un témoignage comme quoi un jeune joueur aurait giflé la présidente d'un club lors d'une rencontre. Les auteurs seront auditionnés avec les témoins de cette rencontre et de cette altercation.

Un autre dossier mettant en cause 2 joueuses pour échange de coups est aussi en cours d'ouverture. L'arbitre de la rencontre a infligé une faute disqualifiante avec rapport aux deux joueuses mais le rapport n'est toujours pas rédigé. Cet officiel se voit infliger un TIG.

Un dernier dossier est à l'étude : en championnat junior, insultes d'un coach envers un arbitre de son club.

Commission Sportive : (Chantal BEAUQUIN)

La commission est à la recherche de délégués pour les finales et barrages du dimanche 19 mai prochain. Merci aux membres élus de se faire connaître auprès de la commission.

La modification du règlement sportif 2013/2014 est en cours d'élaboration.

Le club de La Turballe devait organiser un ¼ de finales de Coupe de Loire Atlantique, mais la salle n'étant pas homologuée le club de ST BREVIN a été sollicité.

La commission présentera la demande de ne plus engager les R3 en Coupe de Loire Atlantique avec les différentes dispositions de fin de saison.

Commission Qualifications : (Pascale SIMON)

Ce soir le nombre s'élève à 22 195 licenciés.

Une réunion de la commission abordera le statut et le règlement de la qualification 2013/2014.

La commission constate, qu'en examinant les feuilles de marque du championnat jeunes (poussins – benjamins), que bien souvent le nom de l'entraîneur n'est pas noté ou bien encore le nom d'un parent non licencié apparaît. Afin de protéger réglementairement ces parents, il serait bon de réfléchir à cette problématique avec les clubs.

Divers :

Yannick OLIVIER informe les Présidents de commission que Dimitri BREHERET est missionné afin de rédiger un seul document de modification statutaire et réglementaire pour la saison prochaine. Il sera présenté aux membres du Comité Directeur pour approbation. Ce document sera ensuite transmis au secrétariat pour la mise en forme.

Yannick OLIVIER a demandé à la Responsable Administrative et Caroline FENEROL de travailler sur une nouvelle arborescence du serveur pour la saison prochaine.

Yannick OLIVIER a terminé la rédaction du pacte de coopération avec le Conseil Général.

Il finalise également le dossier CNDS, avec Jacques PHILIPPE et Yves GARREAU. Le bilan de la saison passée est terminé, reste à élaborer la prospective de la mandature.

Pascale SIMON relève que certains clubs qui montent des dossiers CNDS, n'ont pas tous demandé l'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. C'est une information qu'il faut absolument remonter à tous les clubs. Il est nécessaire de le posséder afin de pouvoir présenter un dossier.

La séance est levée à 21h00

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU